

# Agorastore propose d'accompagner les collectivités dans la vente de leurs biens immobiliers

Actualités > Territoires Publié le 24/10/2017 à 12:19



© Andrey Popov / Fotolia

Parce que certains biens vendus par les collectivités pouvaient rester longtemps abandonnés alors qu'ils pourraient représenter une manne financière intéressante pour les collectivités, Agorastore propose aux collectivités et aux entreprises de vendre aux enchères leurs biens réformés.

Cette start-up, créée en 2005 en partenariat avec la ville de Lyon et reprise en 2011 par David Riahi et Olivier Nataf, accompagne ses interlocuteurs dans tout le processus de la vente qui se déploie en trois

étapes majeures : la mise en ligne du bien, le suivi de l'enchère, et enfin, la clôture de la transaction.

Agorastore ambitionne de bousculer le marché immobilier et de le diversifier avec la vente de biens atypiques et historiques comme des édifices religieux - l'Eglise de Dinan - ou des lieux symboliques comme le Pavillon circulaire de la COP21", précise le communiqué.

"La vente aux enchères en ligne propose plus de souplesse que les circuits traditionnels comme les ventes domaniales, qui se heurtent parfois, à des contraintes logistiques et administratives. L'inscription à Agorastore est gratuite pour les vendeurs comme pour les acheteurs ; ce qui représente un atout pour une collectivité souhaitant élaborer un projet sans se préoccuper des coûts", précise le communiqué.

Mots-clés : Olivier Nataf, David Riahi



Décideurs de l'Immobilier et de la ville :  
**exprimez-vous !**

